



Sauver son permis: le temps est notre allié

Actualité législative publié le **15/04/2014**, vu **2398 fois**, Auteur : [Antoine Régley Avocat Lille](#)

Etre avocat du permis de conduire, c'est beaucoup de technique. Les vrais Experts vous diront également que c'est beaucoup de tactique.

Le droit routier est un droit technique. Etre avocat "Expert" en cette matière requiert de nombreuses qualités.

D'abord des qualités techniques: connaissance parfaite de la procédure pénale, des appareils utilisés, des dispositions du code de la route, des décrets, des arrêtés spécifiques ... Bref, toute une technique que chacun a pu apprendre auprès des avocats parisiens en ayant fait leur domaine de prédilection.

Ces qualités techniques permettent de plaider des vices de forme, d'obtenir des relaxes ou de très bonnes décisions.

Cependant, les juges étant de plus en plus sévères et certaines juridictions n'hésitant pas à condamner alors que le dossier est bon techniquement, **il est nécessaire de développer d'autres qualités: la TACTIQUE.**

Comme dans le sport, la technique n'est rien si la tactique est mauvaise.

En droit routier, le plus important est de sauver le permis de conduire.

On reconnaît un bon avocat en droit routier lorsque celui-ci prévoit toutes les hypothèses (victoire ou défaite) mais a prévu **un plan B pour réussir, malgré tout, et parce que la justice n'est pas chose certaine, à sauver le permis de conduire.**

C'est là que se fait également la différence. Perdre le procès mais sauver le permis de conduire.

Comment? **3 exemples**

Ex: mon client a 1 point sur son permis. Il est poursuivi pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et risque 6 points. Même si je suis convaincu de pouvoir gagner devant le Tribunal, il me faut avoir la certitude qu'il gardera son permis. Il a fait un stage le mois dernier qui le fait remonter à 5. Insuffisant. Mon rôle va être de faire durer la procédure le plus longtemps possible pour qu'il puisse refaire un stage dans un an avant d'être jugé définitivement.

Ex plus compliqué: mon client a 2 points. Il est poursuivi pour grand excès de vitesse (6 points). Il vient de se faire arrêter pour un stop (4 points). Il faut tout faire pour faire traîner les deux procédures. Facile quand on a un avocat qui peut solliciter des renvois. Quasi impossible sans avocats.

Ex: mon client est jeune conducteur. Il a fait une première infraction (1 téléphone 3 points) dans la première année de son permis. Il va faire un stage pour récupérer ses 4 points mais ne va pas

pouvoir passer à 8 au premier anniversaire comme prévu par les textes mais seulement au bout du 2ème anniversaire. Or, il est poursuivi pour conduite sous stupéfiants (6 points). Je fais faire traîner la procédure jusqu'au 2ème anniversaire pour qu'il soit à 6 sur 8, qu'il fasse un stage (il ne récupèrera que 2 sur 4) et passe alors à 8 sur 8. Même si nous perdons pour les stups, son permis est sauvé si j'arrive à faire traîner la procédure pour le téléphone jusqu'à son 3ème anniversaire. Il passera à un capital de 4 sur 10, moins les 3 pour le téléphone. Il lui en restera 1.

Tant qu'aucune condamnation n'est définitive, les points ne tombent pas.

Enormément de dossiers ont été gagnés comme cela.